



LE PETIT LAGARDIEN

Numéro 18

mai. 2017

Sommaire :

- Vie Institutionnelle:
- Mot du maire

Le village de La Garde Adhémar sélectionné pour représenter la région Rhône Alpes Auvergne pour l'émission : le village préféré des Français...

Dans ce numéro :

Intercommunalité

Tri sélectif

Office de tourisme



Mairie de La Garde Adhémar
mairie.gardeadhemar@wanadoo.fr

www.la-garde-adhemar.com

Rue Marquis de la Baume
26700 La Garde Adhémar

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 9h à 12h

Tel : 04 75 04 41 09
Fax : 04 75 04 43 44



LE MOT DU MAIRE



Chères Lagardiennes et chers Lagardiens, nous avons eu la grande surprise d'apprendre que le village de La Garde-Adhémar a été sélectionné et choisi pour participer à la 6ème édition de l'émission « Le village préféré des Français » présentée par Stéphane Bern et diffusée sur France 2 !

La Garde-Adhémar représentera la région Auvergne -Rhône-Alpes.

Tant que France 2 n'avait pas communiqué la liste des 13 villages, la participation de votre village à l'émission devait rester SECRETE.

« Le village préféré des Français » suscite un véritable engouement depuis

sa première diffusion en juin 2012, réunissant jusqu'à 5 millions de téléspectateurs.

Cette année, 13 nouveaux villages sont en compétition. Le village gagnant sera déterminé grâce à un vote qui démarrera 3

semaines avant la diffusion de l'émission. Ce sont les internautes qui voteront sur le site de France2.fr. Le classement des 13 villages sera uniquement révélé lors de la diffusion de l'émission, en direct du village gagnant.

Les 7, 8 et 9 avril, nous avons accueilli toute l'équipe de tournage ainsi que Monsieur Stéphane Bern, présent en personne dans seulement quelques villages sélectionnés sur les 13 participants...

Connectez-vous sur la page Facebook : **La Garde-Adhémar, Village préféré des Français 2017** et rejoignez les passionnés qui aiment leur village et le font partager...



Quatre maires disent leur ras-le-bol et veulent faire bouger les lignes



Michel Approyan, Christian Andruéjol, Maryannick Garin et Alain Fallot (absent mercredi soir) ont cosigné un document distribué à l'ensemble des conseillers communautaires.

Ils ont cosigné ce texte distribué à l'ensemble des conseillers communautaires et à la presse mercredi soir. Michel Approyan, Christian Andruéjol, Maryannick Garin et Alain Fallot, respectivement maires des Granges-Gontardes, de La Garde Adhémar, de Clansayes et Malataverne, se disent « actuellement insatisfaits de la manière dont sont prises en compte certaines demandes qui nous paraissent relever plus de l'intérêt personnel que d'une réelle démarche communautaire ».

Ils développent 4 thèmes de réflexion dans ce document. Le premier concerne le fonctionnement même de la communauté de commune. Ils critiquent les nombreuses absences lors des réunions des commissions, les ordres du jour qui sont envoyés

tardivement aux conseillers communautaires ou encore la communication absente vers les administrés.

Le flou total sur le financement des compétences

Le second thème concerne le financement de la structure intercommunale. Ils regrettent de devoir travailler « dans l'incertitude » avec un manque de visibilité sur l'évolution des compétences du territoire ». Ils se disaient prêts à voter pour la fiscalité professionnelle unique finalement bloquée par la commune de Donzère. Et ne comprennent pas pourquoi on a utilisé l'argent des impôts pour payer la part du FPIC (Fond de Péréquation des Ressources intercommunales

de certaines communes.

En ce qui concerne le troisième thème, le tourisme, les quatre Maires fustigent les études, « si chères » qui ont été menées par le cabinet d'étude Mahoc et qui reprennent le travail fait par les bénévoles de la commission tourisme et les employés de la CCDSF. Quid également de la stratégie touristique à mener et du financement d'un office de tourisme intercommunal ?

Le document se termine sur le traitement des ordures ménagères, avec les problèmes liés aux communes de Suze la Rousse et Solérieux qui ne payeraient pas leur cotisation au service. Les quatre élus demandent que la situation soit régularisée rapidement.

B.C.

MESSAGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DROME SUD PROVENCE

Suite aux réformes de l'intercommunalité, la commune de La Garde-Adhémar ainsi que l'ensemble des communes voisines ont perdu la compétence « collecte et tri des déchets ménagers ». C'est la communauté de commune DROME SUD PROVENCE qui gère aujourd'hui ce service. A compter de cette année ce service sera entièrement financé par la taxe d'enlèvement des déchets ménagers.

A partir du 1er mai, la communauté de Commune va modifier les consignes de tri sur votre commune.

Les recyclables seront à séparer en 2 flux :

- ⇒ Les emballages (corps creux)
- ⇒ Les papiers/cartons (corps plats)

Les sacs jaunes ne seront plus à utiliser, les usagers déposeront directement les recyclables dans les conteneurs en triant les 2 flux. **Pour ce changement, chaque logement sera doté de cabas réutilisables.**



POUR TRIER VOS EMBALLAGES, UN SAC CABAS RÉUTILISABLE VOUS SERA DISTRIBUÉ GRATUITEMENT

Les couvercles des conteneurs semi-enterrés seront changés pour avoir des couvercles jaunes et bleus. Les bacs roulants de la campagne seront également changés par des bacs avec opercules. **Afin de pouvoir vous informer un agent de la communauté Drôme Sud Provence passera à votre domicile et distribuera dans les boîtes aux lettres de chaque logement le nouveau guide du tri et le cabas.** Cette campagne d'information sera réalisée en mai pour un démarrage au 1er juin.



Communiqué office de tourisme :

Manifestations, Festivités : Consultez l'agenda du village pour l'été, sur les panneaux du village à l'école maternelle, salle Henri Girard, rond-point de Pierrelatte, Office de Tourisme et sur le site www.la-garde-adhemar-ot.org.

Votre Office de Tourisme est relooké, rendez-nous visite, vous serez accueillis du mercredi au dimanche et les jours fériés.